



D3

Un soupçon d'impunité qui en dit long... ?!

Le bureau local Force Ouvrière Justice s'interroge sur les circonstances qui ont conduit à l'agression perpétrée à l'encontre des collègues du bâtiment D3 lors de la distribution du repas, ce jeudi 23 février 2023 vers 12h.

Il y a des décisions qui interpellent et engagent la responsabilité des uns et des autres.

Pour **Force Ouvrière Justice** le message envoyé aux auteurs d'agressions envers les personnels ne doit souffrir d'aucune ambiguïté.

« TOLERANCE ZERO »

Pour rappel, l'agresseur s'était déjà fait remarqué durant le service de nuit pour des faits de violences caractérisées.

En effet, vers 4h40 les rondiers ont alerté le gradé de nuit d'une mésentente en cellule au 2eme droite. Ce même assaillant, a tout saccagé dans la cellule, avant de s'en prendre à son codétenu en lui assenant plusieurs coups de poings au visage et de le frapper sauvagement avec une casserole au niveau de la tête (3 points de sutures ont été nécessaires).

La directrice d'astreinte a été avisée de la situation par le gradé et a sollicité une intervention en cellule avec la tenue pare-coup au regard de l'agressivité décrite.

Nous regrettons que l'astreinte au regard de cette gestion délicate en service de nuit n'a pas jugé utile de se rendre sur place.

Lors de l'intervention en cellule pour prendre en charge le codétenu blessé, il fonça délibérément sur les agents équipés avant de tenter de mordre un des nôtres au niveau des jambes. Il a été maîtrisé et mis dans une cellule tampon.

Nous nous interrogeons sur la non mise en prévention de ce détenu au quartier disciplinaire. L'heure tardive ne saurait justifier cette non décision ?

Ainsi, pas étonnant qu'à l'ouverture de la cellule pour la distribution du repas, il récidiva en envoyant son repas au visage des agents présents.

Puis fonça sur la gradée en l'a bousculant. Lors de la maîtrise du forcené, particulièrement difficile, il porta un violent coup de pied à la gradée avant de tenter de mordre la jambe d'un agent.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne fermement ses agressions qui plombent le moral des personnels et portent atteinte à leur intégrité physique.

Le bureau local Force Ouvrière Justice réclame de la fermeté et aucune impunité aux auteurs d'agressions sous toutes ses formes.

Le bureau local Force Ouvrière Justice demande un soutien appuyé de la direction y compris en service de nuit !

Le bureau local Force Ouvrière Justice félicite le professionnalisme et la solidarité de l'ensemble des collègues tous corps et grades confondus dans la gestion de cet incident.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 23 février 2023

